

était encore plus important, ces tentatives tendaient à atteindre la représentation, que le gouvernement jugeait appropriée, au sein des divers organismes créés pour élaborer la stratégie de guerre et de dresser des plans en vue de l'après-guerre.

Au cours de la guerre, les rouages des organismes du Dominion subirent une métamorphose importante. La canalisation de l'autorité entre les mains d'un seul ministre de la Défense nationale, responsable des trois services, s'avéra bientôt, sous les pressions exercées par la guerre, trop lourde pour reposer sur les épaules d'un seul homme, en particulier après que la mise en œuvre du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth fut ajoutée à la charge. Par conséquent, on créa en 1940 de nouveaux ministères: un ministère de la Défense nationale pour l'Aviation, un ministère de la Défense nationale pour les Affaires navales et un ministère associé de la Défense nationale, de même qu'un nouveau ministère des Munitions et Approvisionnements que présida M. C. D. Howe pendant la guerre. Les ministres en cause, ainsi que le premier ministre et le ministre des Finances, formaient (à l'occasion avec d'autres) le personnel du Comité de guerre du cabinet, groupe composé de personnalités importantes qui devint à peu de choses près l'organe véritable qui dictait la marche à suivre et régissait l'effort de guerre du Canada. Au nombre des innovations de la machinerie de guerre, et non la moins importante, fut l'adoption de certains façons de procéder (comme l'inscription et la mise en circulation des procès-verbaux des réunions du Cabinet) destinées à accélérer les travaux du Cabinet.

Les législatures tirent rarement profit des guerres et au cours de la Seconde Guerre mondiale l'influence du Parlement canadien sur la politique s'atténua comme jamais auparavant. Il ne pouvait sans doute pas se soustraire à un certain affaiblissement de son influence, mais le prestige du Parlement fut inutilement atteint à cause de la propension du gouvernement aux décrets du Conseil. Au Royaume-Uni, on blâma Churchill de traiter Westminster trop cavalièrement et il s'avisa de tenir des réunions à huis clos en vue notamment de faire taire les critiques. On employa une fois cet expédient d'une réunion à huis clos à la Chambre des communes, à Ottawa (le 24 février 1942); de l'avis du premier ministre, ce ne fut pas un franc succès. «On sembla», écrit-il plus tard, «se rallier en général à l'opinion qu'il était préférable de ne pas éveiller outre mesure les craintes du public en convoquant une autre réunion à huis clos». Les séances publiques laissaient encore beaucoup à désirer. M. C. G. Power membre du Comité de guerre du cabinet, rappela dans les années qui suivirent, que «les députés étaient mis au courant des décisions à la Chambre, dans bien des cas longtemps après qu'on leur avait donné suite. S'ils s'y opposaient, on leur disait que l'on était en guerre».

Élaboration de projets pour l'après-guerre

Mackenzie King fit peu pour encourager les discussions publiques sur les différents genres de politiques et d'institutions nécessaires pour maintenir la paix et favoriser la prospérité du monde d'après-guerre. «Plus la discussion publique portera sur les questions qui visent à déterminer quelle sera l'attitude d'un pays ou d'un autre autour de la table ronde où on discute de paix et pendant la période d'après-guerre, fit-il remarquer à la Chambre des communes en mars 1943, moins le peuple sera pénétré du fait que la guerre même n'est pas encore gagnée». Sa propre opinion sur le sujet subit des changements importants, mais probablement pas fondamentaux. Il demeura sceptique (ainsi que nous l'avons déjà souligné) en matière de sécurité collective du moins du genre Société des Nations, et hostile à la notion que la force serait nécessaire pour mettre un frein aux ambitions des futurs agresseurs. Mais il convint que «où un homme insensé court çà et là dans une ville avec un fusil de chasse ou une épée, la première chose à faire c'est de lui enlever les armes qu'il porte».